

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax : 011-551 7844
website: www.africa-union.org

ALLOCUTION DE S. E. MME FATIMA HARAM ACYL

COMMISSAIRE AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE

**A L'OUVERTURE DE LA REUNION CONJOINTE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE ET DES MINISTRES DU COMMERCE**

**29 NOVEMBRE 2012
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE**

**ALLOCUTION DE S. E. MME FATIMA HARAM ACYL
COMMISSAIRE AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE
A L'OUVERTURE DE LA REUNION CONJOINTE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE ET DES MINISTRES DU COMMERCE**

**29 NOVEMBRE 2012
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE**

M. le Président,

**M. le Ministre du Commerce de la République fédérale et Démocratique
d'Ethiopie,**

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CEA

Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégations

Messieurs les Chefs Exécutifs des Communautés Economiques Régionales

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur et privilège de vous rencontrer pour la première fois en tant que Commissaire au Commerce et à l'Industrie, nouvellement élue à la Commission de l'Union africaine. Je voudrais, tout d'abord, saisir cette occasion pour remercier vos pays respectifs de m'avoir élue, pour vous servir à ce poste durant les quatre années à venir.

Permettez-moi, Excellences, de vous souhaiter aussi la bienvenue à la session dédiée au commerce de cette Conférence conjointe des ministres de l'Agriculture et du Commerce, qui se tient sous le thème de « l'Intensification du Commerce intra-africain : clé de la transformation agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ».

Ce thème a été choisi à dessein afin de mettre en exergue le rôle prépondérant que peut jouer le secteur agricole africain dans la garantie de la sécurité nutritionnelle en Afrique et dans la promotion du commerce transfrontalier entre les Etats membres. En outre, les récents développements sur notre continent et sur la scène mondiale font que ce moment précis et ce thème soient les plus appropriés pour la tenue de cette conférence.

Excellences

Mesdames et Messieurs

Cette réunion est des plus importantes, comme nous sommes tenus d'examiner des questions critiques et de dégager des positions communes qui sont aussi stratégiques que capitales pour le commerce actuel et pour les perspectives de développement commercial de notre continent.

En premier lieu, il s'agit de faire progresser notre propre agenda d'intégration et de développement. Nous devons redoubler d'efforts pour diversifier nos économies,

intégrer nos marchés et coordonner nos politiques économiques afin de promouvoir le commerce intra-africain et l'investissement.

Le commerce est largement reconnu comme moteur puissant de la croissance économique, du développement durable et de la réduction de la pauvreté. Les pays et régions du monde qui ont accompli des progrès considérables dans la réduction de la pauvreté et la réalisation du développement économique durable sont ceux qui jouissent d'une bonne performance commerciale en termes de qualité et de taille de leur part dans le commerce mondial. Il est toutefois regrettable de constater que la part de l'Afrique dans le commerce mondial n'est que de 3 pour cent comparé aux autres régions du monde.

En outre, la part du continent dans le commerce mondial de produits manufacturés s'élève à 1 pour cent, ce qui est négligeable par rapport à d'autres régions du monde comme l'Asie et l'Amérique latine. Ces faibles pourcentages sous entendent que l'Afrique n'a pas été en mesure d'utiliser le commerce pour se hisser de la pauvreté et réaliser le développement socio-économique de sa population croissante. Un facteur majeur dans la part relativement insignifiante de l'Afrique dans le commerce mondial est la structure de son économie et le manque de diversification comme en témoignent la prédominance de la production primaire et la capacité limitée de produire des biens industriels.

Moins de 30 pour cent des exportations de l'Afrique sub-saharienne comprennent des produits manufacturés, comparativement à une moyenne de 70 pour cent pour tous les pays en développement. Les produits de base qui sont caractérisés par l'instabilité des prix et la détérioration à long terme des termes de l'échange prédominent dans les exportations de l'Afrique. Cependant, il est intéressant de noter qu'une caractéristique positive du commerce africain est que la part en pourcentage des exportations manufacturières dans les échanges intra-africains qui s'élève à 46%, est plus élevée que la part des produits manufacturés dans les exportations du continent au reste du monde.

Excellences

Mesdames et Messieurs

La performance commerciale d'un pays ou d'une région et son impact sur la croissance économique et le développement dépend dans une grande mesure sur la capacité de produire des biens compétitifs, qui soient en grande demande. L'insuffisance de capacités productives constitue un obstacle majeur à la performance commerciale de l'Afrique, tant dans le commerce intra-régional que

dans le commerce entre le continent et le reste du monde. Le défi que doit relever le continent dans sa quête pour stimuler le commerce intra-africain, améliorer sa performance dans le commerce mondial, utiliser le commerce comme un moteur indispensable pour la réalisation de sa croissance économique durable et inclusive est la diversification de ses économies et l'amélioration des capacités de production dans le secteur de la fabrication et des services.

Voilà pourquoi les décisions des derniers Sommets de l'UA sur l'intensification du commerce intra-africain ont mis l'accent sur sept groupes prioritaires dans le Plan d'Action sur l'intensification du commerce intra-africain, dont la capacité de production et l'infrastructure afférente au commerce. Très peu de progrès pourra être accompli sur le front commercial si les défis du faible niveau d'industrialisation et le manque d'infrastructure adéquate ne sont pas résolus. La Commission de l'UA, en collaboration avec les partenaires techniques se concentre désormais sur l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre du Plan d'Action sur l'intensification du commerce intra-africain. L'on s'attend à ce que cette stratégie de mise en œuvre permettra d'identifier des projets réalisables qui amélioreront la capacité de nos pays de commercialiser entre eux.

Comme vous le savez, la Zone de libre-échange Continentale se construira sur le modèle de la zone de libre-échange de la Tripartite (EAC-COMESA-SADC). Au niveau de la Commission de l'UA, nous suivons avec un vif intérêt le progrès réalisé par le Forum de négociations commerciales de la Tripartite. Nous espérons que les négociations seront conclues dans les délais prévus pour permettre aux négociations sur la zone de libre échange continentale de commencer. Nous suivons également les progrès au niveau des régions de l'Afrique du nord, centrale et de l'ouest et sommes prêts à assister ces régions à se préparer pour les négociations en 2015. En effet, je n'ai aucun doute dans mon esprit que le temps est venu pour l'Afrique de tirer profit de ses stratégies de développement en vue d'une intégration régionale et continentale plus profonde.

Excellences

Mesdames et Messieurs

Beaucoup a été accompli sur la réduction des tarifs douaniers sur les échanges intra-régionaux au sein des Communautés économiques régionales. Nous reconnaissons ce progrès et en félicitons les CER. Il est toutefois inquiétant de constater qu'en moyenne, un commerçant africain reste confronté à des tarifs plus élevés dans ses échanges avec un commerçant d'un autre pays africain que lorsqu'il commerce avec un pays d'outre-mer. Vous serez d'accord avec moi qu'une telle situation est inacceptable. Nous pourrions arriver à plus d'échanges

sur le continent si l'on pouvait redoubler d'efforts afin d'éliminer les barrières non tarifaires qui demeurent toujours un obstacle au flux des échanges entre nos pays. Nous devons agir pour harmoniser les politiques au sein et entre les CER, nous devons agir pour mettre en œuvre des mesures de facilitation des échanges, nous devons agir pour éliminer les barrières non tarifaires, en d'autres termes, Mesdames et Messieurs, nous devons agir pour conquérir notre place dans le marché mondial.

Excellences

Mesdames et Messieurs

Les négociations à l'OMC sont toujours au point mort. En collaboration avec les autres membres, nous devons trouver des solutions innovantes pour conclure le cycle de Doha à notre avantage, surtout en matière de développement. Le Programme de Doha pour le développement (PDD) doit tenir sa promesse de développement et permettre aux pays en développement de s'acheminer vers la prospérité. Récemment, il y a eu quelques développements sur les négociations sur la facilitation du commerce. En tant qu'Africains, nous devons continuer à insister qu'un accord multilatéral sur la facilitation des échanges ne peut être possible, comme élément de récolte précoce, que si d'autres questions prioritaires pour le continent sont résolues, telle l'agriculture y compris le coton, et le traitement spécial et différencié.

L'Aide pour le commerce, si elle est proprement mise à profit, peut améliorer considérablement la capacité de production dans nos pays. La Commission de l'Union africaine, en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a lancé un système de surveillance et d'évaluation de l'Aide pour le Commerce qui examinera la façon dont l'Aide pour le commerce peut appuyer le Plan d'action de l'Union africaine pour stimuler le commerce intra-africain. L'exercice vise à évaluer l'impact de l'aide reçue jusqu'à présent, les défis qui confrontent l'Afrique et le soutien attendu des partenaires au développement pour appuyer l'intensification du commerce intra africain. J'exhorte tous nos Etats membres à participer à l'enquête dont les résultats serviront à formuler la position africaine au Quatrième Examen Global de l'Aide pour le Commerce qui se tiendra en Juillet 2013.

Excellences
Mesdames et Messieurs

Excellences
Mesdames et Messieurs

En ce qui concerne l'AGOA, l'extension de la disposition sur les tissus provenant des pays tiers par les États-Unis est la bienvenue et est un signe positif pour la coopération commerciale et l'investissement avec les États-Unis. Nous connaissons tous les conséquences énormes que l'expiration de cette disposition aurait causées à l'industrie textile africaine si l'extension n'avait pas été accordée. En tant qu'Union africaine, notre position vis-à-vis de l'AGOA est que cette initiative doit être prolongée au-delà de 2015.

À cet égard, nous devons réfléchir ensemble à de nouvelles propositions pour faire en sorte que les avantages de l'AGOA soient étendus, élargis et approfondis dans l'avenir. En tant que continent, nous devons faire des propositions fortes pour un régime post-AGOA 2015 plus durable et plus prévisible.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier le groupe africain de Genève, de Bruxelles et de Washington pour leur vigilance, leur contribution, leur persévérance et leur unité dans les négociations commerciales avec les partenaires.

Excellences
Mesdames et Messieurs

Comme vous pouvez le constater, nous avons un vaste programme devant nous. Alors sans plus tarder, je vous remercie de votre aimable attention et vous souhaite des délibérations fructueuses.